

## Prévention du risque chimique

**Public visé :** employé, salarié, responsable, chef d'entreprise utilisant des produits chimiques

**Pré requis :** aucun

**Durée :** une demie journée

**Cadre de cette formation :** Obligation de formation des salariés exposés aux risques chimiques par l'employeur ; application des décrets 2001-97 du 1er février 2001 complété par le décret 2003-1254 du 23 décembre 2003

**A l'issue de cette formation** vous serez en mesure de vous protéger efficacement lors de l'utilisation d'une substance dangereuse.

**Objectifs de formation :** savoir utiliser les produits dangereux en toute sécurité pour sa santé. reconnaître les risques ; utiliser les moyens de protection.

**Méthode et supports pédagogiques :** Présentation Power Point ; transparents ; travail en groupe ; travail individuel ; document de travail ; document de synthèse, Réalisation d'évaluation du risque à partir de situations réelles. Réalisation de fiche d'exposition.

**Formateur:** Ancien chargé de sécurité, hygiène environnement et conditions de travail dans une grande entreprise régionale, Directeur de la société Concept Sécurité.

### Plan sommaire de l'action de formation

La formation vous permettra d'utiliser des produits ou substances dangereuses en connaissant les risques pour votre santé.

Vous saurez comprendre les informations des étiquettes et mesurerez l'importance de la fiche de données de sécurité du produit.

Vous serez apte à établir une analyse rapide des risques encourus par l'utilisation d'un produit.

Maintenir ou remplacer les produits CMR (cancérogène, mutagène ou reprotoxique)  
Vous saurez utiliser les moyens de protection adéquates.

Vous vérifierez les modes opératoires lors de l'utilisation d'un produit et les mesures organisationnelles afin d'éviter les risques engendrés par l'utilisation de produits ou substances dangereuses.

Vous réaliserez une fiche d'exposition au CMR à destination du médecin du travail.